

LA PRESIDENTE
Réf CL/CR

Paris, le 24 février 2017

Monsieur le Premier ministre, *Jean Bernard,*

Sachant combien vous êtes attentif à la situation des migrants, et connaissant les efforts que vous avez déployés pour le démantèlement du bidonville de Calais, je me vois contrainte aujourd'hui d'attirer votre attention sur l'évolution de la situation des migrants dans plusieurs territoires français.

Dans le Calais, en Ile-de-France, dans la vallée de la Roya, les acteurs des associations rencontrent depuis plusieurs semaines des exilés contraints de survivre, en plein hiver, dans les pires conditions. Parmi eux, beaucoup de mineurs de 15, 16 ou 17 ans, qui ont parcouru des milliers de kilomètres pour tenter de trouver un refuge et une protection. Ils sont en danger.

Les décisions prises récemment par votre Gouvernement, et annoncées aux associations le 30 janvier dernier par le ministre de l'Intérieur, Monsieur Bruno Le Roux et par la ministre du Logement, Madame Emmanuelle Cosse, se traduisent dans les faits par un abandon total de très nombreux exilés, majoritairement des mineurs.

Face à ces jeunes en danger, et pour pallier les carences de l'Etat, des réactions d'humanité se développent. Des citoyens et des bénévoles s'organisent pour apporter une aide, un toit, de la nourriture. Or nous constatons que les pouvoirs publics, au lieu d'encourager cette solidarité, se mobilisent au contraire pour la dissuader par des actions d'intimidation.

Les hommes et les femmes qui développent des actions concrètes de solidarité sont surveillés, contrôlés, interpellés, parfois poursuivis en justice. En particulier depuis quelques jours, des mesures d'entrave graves sont dirigées, par exemple, à l'encontre de l'action du Secours Catholique à Calais : une benne à ordures a été déposée illégalement devant l'entrée de l'association, des salariés et des bénévoles sont interpellés. Plusieurs mineurs ont été – sur quelle base ? – arrêtés et amenés au commissariat alors qu'ils s'apprêtaient à entrer dans les locaux de l'association pour se laver.

Monsieur Bernard Cazeneuve
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne 75007 Paris

Ces faits ne sont pas acceptables, et nous ne pouvons que les condamner vivement.

Cette situation d'ensemble est une impasse pour tous, une spirale désastreuse. Ce grave déni de réalité ne peut perdurer.

C'est pourquoi la CNCDH vous demande avec insistance de réexaminer les arbitrages récents que votre Gouvernement a pris, et de donner sans tarder les instructions pour que cessent les entraves à l'action des associations de solidarité et de défense des droits de l'homme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de ma plus haute considération.

Avec haute estime
et haute amitié,
Christine Lazerges
Christine Lazerges

Copies à :

Monsieur Bruno Le Roux, Ministre de l'Intérieur

Madame Emmanuelle COSSE, Ministre du Logement et de l'Habitat durable